



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le onze mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du cinq mars deux mille vingt quatre, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-5-1-11

**OBJET : PROGRAMME DE RENOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE A
L'ECOLE MATERNELLE DE GOUDOURVILLE – PHASE 2
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (a donné pouvoir à Alain ALARY)
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. Pascal BENOIT : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard
Commune de MANSONVILLE	: Mme ESCUDE Vanessa

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. TEILLET Philippe (en remplacement de M. DELACHOUX J.P)
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES)
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de MALAUSE	:	M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe
	:	Mme BRU Laetitia

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Vanessa ESCUDE a été désignée Secrétaire de séance.

2024CC7-5-1-11

**OBJET : PROGRAMME DE RENOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE A
L'ECOLE MATERNELLE DE GOUDOURVILLE – PHASE 2
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire en date du 19 mars 2021 a validé le programme de rénovation thermique et accessibilité à l'école de GOUDOURVILLE.

Le Bureau Communautaire du 17 février 2023 a validé la réactualisation du plan de financement selon un montant prévisionnel de travaux décomposé en 2 phases.

Conformément aux instructions relatives aux modalités de gestion des subventions et compte tenu du plafond des aides, il convient aujourd'hui de valider un nouveau plan de financement pour la phase 2 du projet sur un montant d'opération s'élevant à 643 000 € HT.

Le Président propose donc d'adopter le plan de financement comme suit :

Montant des travaux : 643 000 € HT

Etat sollicité 40 % : 257 200 €

Région sollicitée 20 % : 141 460 €

Département 18 % : 115 740 €

Autofinancement : 128 600 €

Le Président propose donc :

- d'accepter le plan de financement comme cité ci-dessus,
- de l'autoriser à solliciter les partenaires financiers,
- de l'autoriser ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE

- d'accepter le plan de financement comme cité ci-dessus,

- de l'autoriser à solliciter les partenaires financiers,
- de l'autoriser ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait à Valence d'Agen, le 11 mars 2024

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 12 mars 2024

La secrétaire de séance
Madame le Maire de MANSONVILLE

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Vanessa ESCUDE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 21 mars 2024

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 21 mars 2024

AR Préfecture

PROGRAMME RENOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE ECOLE MAT GOUDOURVILLE – PHASE 2 PLAN DE FINANCEMENT

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20240311- 2024CC7_5_1_11-DE
Numéro d'acte :	2024CC7_5_1_11
Date de décision :	11/03/2024
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions / demandées)
Fichier acte :	2024CC7-5-1-11 PROGRAMME RENOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE ECOLE MAT GOUDOURVILLE – PHASE 2 PLAN DE FINANCEMENT.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
Date d'envoi de l'acte :	21/03/2024 10:47:15
Date de réception de l'AR :	21/03/2024 10:47:45